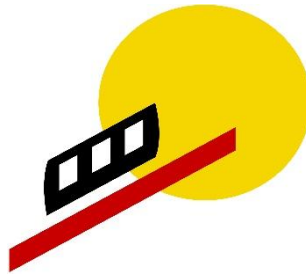


FUNICULAIRE



SAINT-IMIER

MONT-SOLEIL SA

124^{ème} Rapport de gestion

2025



Sommaire	2
Editorial.....	3
L'exercice 2025 en un coup d'œil	4
Point sur l'exploitation.....	5
Point sur les offres de loisirs et la communication	6
Point sur le personnel.....	7
Conseil d'administration et organe	8
Le Funi – 100% d'énergie renouvelable	9
Caractéristiques techniques / histoire	10
Activités 2025	11
Comptes annuels	12
Bilan au 31 décembre 2025	13
Compte de résultat.....	15
Tableau de flux de trésorerie	17
Annexe aux comptes annuels.....	18
Proposition relative au bénéfice au bilan.....	21
Compte des immobilisations et des amortissements.....	22
Rapport de l'organe de révision	23
Confirmation d'assurance	25
Graphiques	26
Remerciements / coordonnées	28

Chères et chers actionnaires,

2025 a été une année bien remplie, marquée par une réflexion importante et stratégique sur l'avenir de l'exploitation du funiculaire ainsi que par plusieurs changements parmi les personnes impliquées. Il est aussi réjouissant de constater que le nombre de passagers a augmenté, ce qui est un signal positif pour notre activité et confirme l'intérêt pour ce moyen de transport.

Les installations techniques doivent être renouvelées. Le câble et la commande approchent de leur fin de vie et devront être remplacés dans les prochaines années afin d'assurer la continuité du service. Nous avons réfléchi à l'exploitation future. Dans un monde toujours plus numérique, le conseil d'administration a malgré tout décidé de maintenir une présence sur site plutôt que de passer à une automatisation complète. Ce choix, avisé par la direction, est important pour conserver la qualité d'accueil dans notre belle région, le contact avec les passagers et les prestations comme la location de trottinettes et de vélos électriques.

L'année a aussi été marquée par des changements dans l'organisation. Le premier concerne la direction avec un changement intervenu en cours d'année. Le second concerne le conseil d'administration avec le départ de M. Marcel Gilomen. Nous le remercions sincèrement pour son engagement et le travail accompli.

Je remercie infiniment toutes les personnes qui travaillent chaque jour pour le funiculaire, ainsi que nos partenaires et nos voyageurs pour leur confiance.

Notre funiculaire, plus qu'un moyen de déplacement, une fierté locale et un lien essentiel pour faire rayonner Mont-Soleil.

Pour le Conseil d'Administration

Le Vice-président



Ludovic Zürcher

L'exercice 2025 en un coup d'œil

- L'exercice est le 22^{ème} après réfection complète du funiculaire.
- M. Serge Terraz est le président du conseil d'administration.
- M. Jean-Frédéric Python a été le Directeur de l'entreprise jusqu'à fin août 2025 puis, suite à son départ, c'est M. Pierre André Meyrat qui lui a succédé.
- L'entreprise a transporté 50'260 (+5.23 %) voyageurs en 2025.



Bilan et perspectives stratégiques du funiculaire

Le Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil a été entièrement reconstruit en 2003. Certaines installations techniques comme le câble (installé en 2003) et la commande arrivent en fin de vie, quoiqu'à des échéances légèrement différentes. La commande se heurte également à des problèmes d'obsolescence ; elle ne peut donc pas être simplement entretenue, elle doit être remplacée rapidement.

Ces constatations ont mené à des réflexions fondamentales sur la mission future de notre funiculaire : automatiser l'exploitation, dans l'espoir d'augmenter l'efficacité, ou maintenir une présence humaine à l'arrivée et/ou le départ, avec les coûts, mais aussi les avantages que cela entraîne ?

Sur proposition de la direction, le conseil d'administration a décidé de maintenir une présence humaine dans l'exploitation du funiculaire. Elle seule permet de ne pas dégrader sa fonction à celle d'un simple ascenseur, de maintenir le contact avec les clients et d'offrir ces prestations toujours appréciées que sont la location de trottinettes et de vélos électriques. En outre, rien ne prouve que les coûts supplémentaires entraînés par une automatisation complète auraient été compensés par des effets de rationalisation.

Les contacts ont été pris par la direction avec les commanditaires (canton de Berne et Office fédéral des transports), pour aborder les détails techniques et le financement de la rénovation de la commande du funiculaire. La réalisation de ces travaux (comprenant également le changement du câble) est planifiée pour 2028. Elle assurera la pérennité de l'installation pour des décennies.

Remerciements

Merci à tous nos partenaires, tout spécialement à M. Simon Chowdhury et Mme Kim Ngo Dao, les propriétaires du restaurant le Manoir, ainsi qu'à Mme Moussia de Watteville, directrice d'Espace découverte Énergie, pour leur soutien et l'excellente collaboration.



Le directeur
Pierre André Meyrat

Point sur l'exploitation

L'exploitation a fonctionné sans incident majeur cette année.

Inspection annuelle des ouvrages

Mi-mars, le bureau OPAN – bureau d'ingénieurs civil SIA - a effectué une inspection annuelle des ouvrages : quelques travaux sont à réaliser durant l'année 2026.

Révision annuelle

La révision annuelle du funiculaire a eu lieu du 24 au 27 mars, entraînant une interruption de services. Aucun problème majeur n'a été rencontré.

Divers travaux

Des travaux pour le remplacement du mur de soutènement et du revêtement du parking à la station du Mont-Soleil ont été effectués, courant avril.

Également en avril, des barrières en bois ont été remplacées à la station de St-Imier.

A l'automne, les écrans en bois contre les chutes de pierre ont été remplacés par un treillis double torsion. Par ailleurs, les joints du pont des Bûcherons ont été assainis par l'entreprise SIKA. Ce travail a duré quelques jours avec la participation du chef technique et de son suppléant.

Renouvellement des équipements

En fin d'année, le quad ainsi que les distributeurs situés aux stations de Mont-Soleil et de Saint-Imier ont été remplacés.



Promotion du trafic

Nous constatons une jolie progression du nombre de voyageurs dans le Funiculaire, avec une augmentation de +4.05 % par rapport à l'année précédente, atteignant un total de 49'696 usagers.

Trott'Energy

Le produit « Trott'Energy », en partenariat avec Juraventure a atteint 926 locations en 2025 (contre 666 en 2024).



Velectro

La location de vélos électriques a atteint quant à elle 87 locations (contre 104 en 2024).

PowerSnow

Nos visiteurs ont la possibilité de louer des raquettes à neige ainsi que des bâtons à notre station de Mont-Soleil et de profiter d'une saine activité hivernale sur des parcours balisés. Cette saison, nous avons enregistré 7 locations (contre 45 en 2024). La neige étant malheureusement de moins en moins au rendez-vous.

Télébob

Activité très appréciée du public familial, celle-ci a pu reprendre du service grâce au précieux soutien de l'Association des Amis du Funiculaire, que nous remercions chaleureusement.

Communication

Les excellentes relations entretenues avec nos partenaires locaux nous permettent de promouvoir le funiculaire et ses activités de loisirs auprès d'un large public.

Des collaborations comme celles avec le Parc naturel régional Chasseral pour l'activité Savurando, avec Grand Chasseral Tourisme, avec Espace découverte Energie et ses journées portes ouvertes ou encore avec BKW et son centre visiteurs à Mont-Soleil, contribuent à attirer de nombreux visiteurs venant de tout horizon.

Depuis deux ans, nous avons développé un partenariat avec l'hôtel Hota à Saint-Imier afin de promouvoir les offres de location de trottinettes et de vélos électriques auprès de leur clientèle.

Parallèlement, une offre de l'hôtel, regroupant le funiculaire et d'autres partenaires a été lancée sur la plateforme de vente QoQa, augmentant encore notre visibilité.

Grâce à ces initiatives et à la présence de nos offres dans le Passeport Loisirs, le funiculaire gagne en visibilité à l'échelle romande et renforce son attractivité auprès du public familial.

Les annonces dans la presse locale et les livrets des associations sportives et culturelles renforcent quant à elles la visibilité régionale.

Collaboration - carte de vœux

Depuis quelques années, nous collaborons avec le talentueux Tony Marchand pour imaginer notre carte de vœux. Illustrateur de la région, il lui apporte chaque année une touche originale et joyeuse.

Notre souhait : offrir une carte personnalisée et originale, fidèle à notre identité.



Point sur le personnel

Le personnel

Comme l'année précédente, la répartition du personnel du funiculaire se compose d'un chef technique, de deux titulaires et de cinq auxiliaires.

A ceux-ci s'ajoute l'équipe des CJ qui offre son support et ses compétences dans le domaine administratif.

L'un des employés auxiliaires a atteint l'âge de la retraite ordinaire en avril 2025. Il poursuit son activité dans la même fonction en qualité d'auxiliaire retraité.

Formation

Le chef technique et son suppléant ont complété leur formation de technique d'accès et de positionnement au moyen de cordes.

Ils ont également bénéficié d'une formation sur les nouveaux distributeurs à billets.

Une formation continue en exploitation de secours a en outre été suivie par 3 collaborateurs.

Accompagnement

Les collaborateurs ont finalement bénéficié d'un coaching de groupe s'étendant sur la saison d'automne et ont été amenés à éditer une charte d'entreprise.

Jubilé

Aucun jubilé de collaborateur n'a eu lieu en 2025.



Photo : ID3A Sebastian Wileczelek

Conseil d'administration

<u>Fonction :</u>	<u>Nom :</u>	<u>Entrée en fonction :</u>	<u>Echéance du mandat :</u>
Président	M. Serge Terraz	2013	2027
Vice-président	M. Ludovic Zürcher	2017	2027
Membres			
	M. Marcel Gilomen	2019	2025 (départ anticipé)
	Mme Moussia de Watteville	2023	2026
	Mme Gisèle Tharin	2023	2026
	Mme Mireille Gerber	2024	2027
	M. Gérard Dessaulles	2025	2028

M. Marcel Gilomen a mis fin à son mandat de manière anticipée et a quitté le conseil d'administration dans le courant de l'année.

Nous tenons à lui exprimer notre sincère gratitude pour son implication et les compétences apportées pendant toute la durée de son mandat. Nous le remercions chaleureusement pour son précieux dévouement en tant qu'administrateur du funiculaire et lui souhaitons plein succès pour la suite de ses projets.

M. Gérard Dessaulles a été élu lors de l'Assemblée du 18 juin 2025. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations et lui souhaitons la bienvenue.

Organe de révision

Conformément aux dispositions en vigueur, le mandat d'organe de révision est confié à Mazars SA, société établie à 2800 Delémont. Elle est chargée de procéder à la révision des comptes annuels de la société.

Directeur

Monsieur Pierre André Meyrat, domicilié à Corcelles NE, est membre du conseil d'administration des Chemins de fer du Jura depuis 2023.

Il reprend désormais la Direction ad-interim du Funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil SA.

Le Funi – 100% d'énergie renouvelable

Le funiculaire fonctionne à 100% avec de l'énergie renouvelable !

Le funiculaire produit sa propre électricité lors des courses descendantes de Mont-Soleil à Saint-Imier (v. schéma ci-dessous). De plus, des panneaux solaires sont installés sur le toit de la station de Mont-Soleil.

Production en 2025 :
Traction : 64'281 kWh
Solaire : 28'965 kWh

Le reste de la consommation électrique est certifiée d'origine « écologique » par notre fournisseur.



Le poids du funiculaire actionne la roue (figure 1) qui est reliée à un générateur (figure 2). Le courant qui est produit à une tension de 400 V est transformé en 16'000 V et injecté sur le réseau par l'intermédiaire de la station transformatrice du funiculaire (figure 3). Les différents tableaux de comptage sont situés dans la salle des machines (figure 4). La quantité moyenne d'énergie produite se situe à environ 45 KWh par voyage avec des pointes à 55 KWh.



Figure 3



Figure 1



Figure 2



Figure 4

Caractéristiques techniques

Altitude de la station de Saint-Imier	828 m
Altitude de la station de Mont-Soleil	1'179 m
Longueur exploitée	743 m
Dénivellation	351 m
Rampes	39-60%
Ecartement de la voie	1000 mm
Longueur du tunnel	62 m
Longueur du pont	145 m
Poids de la voiture (à vide)	8'300 kg
Nombre de véhicules	1
Nombre de places	60
Capacité horaire par sens	420 personnes
Vitesse maximum	5 m/s (18 km/h)

L'histoire du funiculaire

Par un beau dimanche d'été – était-ce en 1898 ou en 1899 – Paul Girod, son épouse, Jules Girard et l'ingénieur Smallemburg, partirent en excursion pour rejoindre le Cerneux-Veusil. En route, ils furent frappés par la beauté particulière du pâturage des Eloyes et la vue si étendue dont on y jouissait sur le Vallon, le Chasseral et au-delà. Ce jour-là, certainement, cette petite poignée de rêveurs eut la vision de ce que le Mont-Soleil pourrait devenir : un lieu de villégiature et de balade, un site à la splendeur recherchée, un but de promenade pour tous les habitants du Vallon et un formidable outil de développement pour la région.

Peu de temps après cette excursion, en 1899, MM. Geneux, alors directeur de la société des forces électriques de la Goule, Rotacher – architecte, Smallemburg – ingénieur, Girod-Girard et Girard – tous deux négociants, fondèrent le « *comité d'initiative pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer-funiculaire au Sonnenberg* ». En septembre, ils présentèrent une demande de concession à la Confédération, concession qui leur fut accordée le 23 septembre 1899.

Le premier coup de pioche fut donné le 3 juillet 1902.

Après beaucoup d'années de préparation, de négociations, de persuasion et de travail, vint enfin le jour tant attendu : l'inauguration eut lieu le 8 août 1903. La Société du funiculaire voyait enfin la concrétisation de son rêve.

Assemblée générale des actionnaires

L'assemblée générale des actionnaires s'est déroulée le 18 juin 2025, au restaurant Le Manoir, à Mont-Soleil.



Ouverture de la saison touristique

Les portes ouvertes d'Espace découverte Énergie à Mont-Soleil représentent une occasion idéale pour le funiculaire de faire connaître ses activités de loisirs à un large public et de marquer le début de la saison touristique. Cet événement s'est déroulé les 7 et 8 juin 2025. A cette occasion, une offre spéciale sur nos activités en deux roues et un apéritif a été offert aux voyageurs.

Marketing

Le soutien de la vie sportive, culturelle et associative de notre région nous tient à cœur. Nous mettons en œuvre cette démarche à travers des annonces et divers autres moyens de communication. Parmi les plus significatifs pour l'année 2025, on retrouve :

Stand au Prologue du Tour de Romandie de passage à Saint-Imier

Le Funiculaire a participé à cet événement exceptionnel qui s'est tenu le 29 avril 2025. Un stand d'information et de promotion de nos activités a été installé devant l'entrée de la station de Saint-Imier, à proximité immédiate du passage des coureurs.



HC Saint-Imier et FC Erguël

Dans le cadre de son engagement en faveur du sport local, le funiculaire apporte son soutien au Hockey Club Sainti-Bats ainsi qu'au FC Erguël.



Résultat

Les comptes de l'exercice 2025 bouclent avec un bénéfice de CHF 95'115, dont CHF 47'558 pourront être affectés à la réserve pour pertes futures TRV et CHF 47'557 en diminution des pertes reportées hors TRV.

Produits du transport

Les produits du transport s'élèvent à CHF 109'961, soit une baisse de CHF 5'323 ou 4.6% par rapport à 2024.

Recettes annexes

Les recettes annexes s'élèvent à CHF 76'321, en augmentation de CHF 3'482 par rapport à l'exercice 2024.

Charges

Les charges d'énergie et matières de consommation totalisent CHF 49'197. Les autres charges d'exploitation s'élèvent à CHF 350'949, soit une baisse de CHF 66'995 par rapport à l'exercice précédent.

Amortissements

Les amortissements des immobilisations s'élèvent à CHF 244'718.

Charges et produits extraordinaires

Il n'y a pas d'éléments exceptionnels pour l'exercice 2025. Cette position affichait un produit de CHF 1'182 en 2024.

Indemnités publiques

Les indemnités reçues par la Confédération et le Canton de Berne s'élèvent à CHF 988'454.

Bilan

Les actifs circulants (liquidités, actifs réalisables, valeurs de placement ainsi que transitoires) atteignent 36% du bilan, soit un montant de CHF 879'758.

Au passif du bilan, les capitaux étrangers sont comptabilisés à hauteur de CHF 1'386'330. Les capitaux propres s'élèvent à CHF 1'073'690.

Proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale du 17 juin 2026

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale :

1. D'approuver le rapport et les comptes annuels 2025
2. D'approuver la proposition d'attribution du résultat conformément à la Loi sur les Chemins de fer (LCdF) du 20 Décembre 1957
3. De donner décharge au conseil d'administration

Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF	Notes	31.12.2024	31.12.2025
		CHF	CHF
Trésorerie		679 711	585 234
Titres de placement		5 875	7 738
Créances résultant de la vente de biens et prest. de services		217 543	268 235
Débiteurs divers		6 650	13 057
Amis du funiculaire		1 437	-
Impôt anticipé		1 041	1 223
C/C AFC - TVA		13 856	-
Autres créances à court terme		1 934	4 921
Autres créances à court terme sans intérêts		24 919	19 201
SUVA		11 095	-
IJM		7 652	-650
Autres créances à court terme		18 747	-650
Actifs de régularisation		24 244	-
ACTIF CIRCULANT		971 040	879 758
Compte des immobilisations		13 657 644	13 755 503
Fonds d'amortissement		-11 930 523	-12 175 241
Immobilisations corporelles		1 727 121	1 580 262
ACTIF IMMOBILISÉ		1 727 121	1 580 262
TOTAL DES ACTIFS		2 698 161	2 460 020

Bilan au 31 décembre 2025

PASSIF	Notes	31.12.2024	31.12.2025
		CHF	CHF
Créanciers		180 369	90 845
Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services		180 369	90 845
Autres dettes à court terme		923	-
Cartes cadeaux		8 852	8 722
Bons cadeaux		246	312
Reclassement de autres créances		-	2 264
Autres dettes à court terme		10 021	11 298
Prêt remb. Confédération - 1ère convention art. 56 LCF		164 640	164 640
Prêt remb. Canton de Berne - 1ère convention art. 56 LCF		82 360	82 360
C/C AFC - TVA		-	840
Dettes à court terme pouvoirs publics sans intérêt		247 000	247 840
Passifs de régularisation et provisions à court terme		8 850	10 000
Capitaux étrangers à court terme		446 240	359 983
Prêt remb. Confédération - 1ère convention art. 56 LCF		779 187	614 547
Prêt remb. Canton de Berne - 1ère convention art. 56 LCF		494 160	411 800
Contributions d'investissement des pouvoirs publics		1 273 347	1 026 347
Capitaux étrangers à long terme		1 273 347	1 026 347
CAPITAUX ÉTRANGERS		1 719 587	1 386 330
Capital-actions		250 000	250 000
Propres actions		-3 600	-3 600
Réserve générale		40 000	40 000
Réserve spéciale TRV selon art. 36 LTV		929 693	1 035 853
Perte reportée hors TRV		-343 678	-343 678
Résultat de l'exercice		106 160	95 115
Réserves issues du résultat		728 575	823 690
CAPITAUX PROPRES		978 574	1 073 690
TOTAL DES PASSIFS		2 698 161	2 460 020

Compte de résultat

	Notes	2024 CHF	2025 CHF
Transport des voyageurs		115 005	109 791
Trafic de marchandises		279	170
Produits de transport		115 284	109 961
 Recettes annexes		 72 839	 76 321
Produits d'exploitation		188 123	186 283
 Indemnités Confédération		 578 993	 533 765
Indemnités Canton de Berne		493 217	454 689
Indemnités des pouvoirs publics		1 072 210	988 454
 TOTAL DES PRODUITS		 1 260 333	 1 174 737
 Salaires et traitements		 -336 440	 -335 344
Indemnités diverses et uniformes		-30 949	-38 609
Charges sociales		-67 402	-63 579
CHARGES DE PERSONNEL		-434 791	-437 532
 Energie et matières de consommation		 -49 447	 -49 197
Dépenses générales		-235 300	-201 770
Publicité		-16 533	-20 537
Assurances et dédommagements		-26 419	-27 978
Prestations de service par des tiers		-17 800	-14 341
Réduction de l'impôt préalable REDIP		-29 072	-29 197
Matériel et prestations de tiers pour l'entretien		-92 821	-57 126
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-467 391	-400 146
 RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS		 358 150	 337 058

Compte de résultat – suite

	Notes	2024	2025
		CHF	CHF
Supestructure des funiculaires		-127 905	-129 267
Bâtiment - station de Saint-Imier		-23 837	-23 837
Bâtiment - station de Mont-Soleil		-22 540	-22 541
Installations mécaniques et électriques		-46 148	-46 148
Panneaux solaires		-6 639	-2 720
Installations électriques		-15 361	-15 361
Installations auxiliaires des stations		-4 819	-4 819
Distributeurs		-	-5
Véhicule		-	-21
Voiture voyageurs		-8 734	-
AMORTISSEMENTS		-255 983	-244 718
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS		102 167	92 340
Charges financières		-	496
Produits financiers		2 811	2 279
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		104 978	95 115
Produits extraordinaires, uniques ou hors période		1 182	-
Résultat exceptionnel, unique ou hors période		1 182	-
Impôts directs		-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		106 160	95 115

Tableau de flux de trésorerie

	2024	2025
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	106 160	95 115
Amortissements TRV	255 983	244 718
Variation valeur en portefeuille et prêts	-1 155	-1 863
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	-55 328	-50 692
Variation des autres créances à court terme	-36 219	25 115
Variation des actifs de régularisation	-21 333	24 244
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	43 253	-89 523
Variation des autres dettes à court terme	-40 216	2 117
Variation des passifs de régularisation	-24 475	1 150
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	226 669	250 381
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	-	-97 858
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-97 858
Variation des autres dettes à long terme	-205 840	-247 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-205 840	-247 000
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	20 829	-94 477
Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier	658 882	679 711
Trésorerie nette au 31 décembre	679 711	585 234
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	20 829	-94 477

Annexe aux comptes annuels

1. Informations sur les principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse, respectivement selon les directives des articles 957 à 962 CO ainsi que dans le respect de l'Ordonnance sur l'indemnisation et la présentation des comptes du transport régional de voyageurs (OITRV).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

<i>Infrastructure</i>	4%
<i>Bâtiments TRV</i>	2%
<i>Installations</i>	4% à 20%
<i>Télécommunication et sécurité</i>	5%
<i>Wagon</i>	5%
<i>Objets mobiliers</i>	10%

La limite d'activation a été fixée à CHF 5'001.

2. Informations et commentaires sur les postes du bilan et du compte de résultat

	31.12.2024 (CHF)	31.12.2025 (CHF)
2.1 Trésorerie	679'711	585'234
Caisse	5'248	4'536
Postfinance	32'670	61'749
Clientis CEC	542'855	419'645
Banque Cantonale Bernoise	51'724	51'921
Raiffeisen	47'214	47'383
2.2 Actifs de régularisation	24'244	-
Assurances et charges payées d'avance	22'184	-
Autres charges d'exploitation payées d'avance	2'060	-

Annexe aux comptes annuels

	31.12.2024 (CHF)	31.12.2025 (CHF)
3.1 Nombre de collaborateurs à plein temps	<10	<10
3.2 Propres parts du capital		
36 actions, sans changement durant l'exercice		
3.3 Montant total des actifs engagés en garantie des dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété		
Cédule hypothécaire rang 1 sur ft 544/1964 :	55'000	55'000
Bâtiment station Saint-Imier, valeur comptable :	633 076	612 584
3.4 Droits de participations et options pour les organes et le personnel		
Détenus par les organes de Direction et administration		
<i>Nombre</i>	5	5
<i>Valeur nominale</i>	500	500
Détenus par le personnel		
<i>Nombre</i>	1	1
<i>Valeur nominale</i>	100	100
3.5 Explications relatives aux postes extraordinaires du compte de résultat		
	31.12.2024 (CHF)	31.12.2025 (CHF)
Charges / produits extraordinaires		
Amis du funiculaire factures 2023	1 182	-

4. Valeurs d'assurance

Bâtiments

Rue des Roches 31	
<i>Valeur officielle</i>	1'545'300
<i>Valeur AIB</i>	661'900
Mont-Soleil 68	
<i>Valeur officielle</i>	1'280'800
<i>Valeur AIB</i>	1'202'400
Mont-Soleil 66	
<i>Valeur officielle</i>	41'800
<i>Valeur AIB</i>	10'000
Mont-Soleil 67/65	
<i>Valeur officielle</i>	511'500
<i>Valeur AIB</i>	1'870'000
Station transformatrice	
<i>Valeur officielle</i>	23'400
Tunnel	
<i>Valeur officielle</i>	451'000
Pont	
<i>Valeur officielle</i>	960'500
Installation ferroviaire	
<i>Valeur officielle</i>	532'600
Choses	
<i>La Mobilière</i>	4'700'000
Technique *	
<i>La Mobilière</i>	5'345'600
RC entreprise	
<i>VVST</i>	10'000'000
RC dirigeants	
<i>VVST</i>	1'000'000

* Les installations et machines soit, groupe de commande, portes automatiques, voiture, voies ferrées, câble, installations mécaniques, ligne de télécommunication, billetterie, caméras et l'informatique.

5. Evénements postérieurs à la date de la clôture

Néant

Proposition relative au bénéfice au bilan

Proposition du Conseil d'administration		
	31.12.2024 CHF	31.12.2025 CHF
Résultat de l'entreprise pour l'année	106 160	95 115
Résultat TRV	106 160	95 115
Résultat hors TRV	-	-
Dotation à la réserve :		
- Réserve pour pertes futures TRV	-106 160	-47 558
Dotation à la réserve :		
- Réserve pour pertes futures hors-TRV	-	-47 557
Total	-	-

Compte des immobilisations et des amortissements

Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil SA

en CHF

	Année 2025		Immobilisations				Amortissements cumulés				Valeurs résiduelles
		Taux %	Etat au 31.12.24	Entrées	Sorties	Etat au 31.12.25	Etat au 31.12.24	Augmentations	Diminutions	Etat au 31.12.25	Etat au 31.12.25
Compte des immobilisations et des amortissements 2025	Immobilisations corporelles										
	Superstructure		6'241'122			6'299'459	5'905'279	129'267		6'034'546	264'913
	Superstructure des funiculaires	4.00	3'197'638			3'197'638	2'861'795	127'906		2'989'700	207'938
	Superstructure des funiculaires à fonds perdu		3'043'484			3'043'484	3'043'484			3'043'484	
	Mur de soutènement	2.00		58'337		58'337		1'361		1'361	58'975
	Bâtiments		4'382'352			4'400'232	3'260'706	46'378		3'307'083	1'093'149
	Station Saint-Imier	2.00	1'191'837			1'191'837	630'271	23'837		654'107	537'730
	Station Saint-Imier à fonds perdu		1'135'930			1'135'930	1'135'930			1'135'930	
	Station Mont-Soleil	2.00	1'128'999			1'128'999	568'919	22'540		589'459	537'540
	Station Mont-Soleil à fonds perdu		927'586			927'586	927'586			927'586	
	Barrières murs bâtiment Saint-Imier	2.00		17'880		17'880		1		1	17'879
	Installations		1'841'404			1'841'404	1'571'772	69'047		1'640'820	200'584
	Installations mécaniques et électriques	4.00	1'153'710			1'153'710	968'002	48'148		1'014'150	139'560
	Panneaux solaires	10.00	68'393			68'393	63'674	2'720		68'393	
	Installations électriques	4.00	384'019			384'019	322'205	15'361		337'566	46'453
	Câble métallique	20.00	42'442			42'442	42'442			42'442	
	Poulies de support et d'appui	10.00	74'371			74'371	74'371			74'371	
	Installations auxiliaires des stations	4.00	120'469			120'469	101'078	4'819		105'897	14'572
	Télécommunication et sécurité		161'189			161'189	161'189			161'189	
	Installations de télécommunication et sécurité	5.00	161'189			161'189	161'189			161'189	
	Véhicules		922'925			928'043	922'925	21		922'946	5'097
	Voitures à voyageurs	5.00	922'925			922'925	922'925			922'925	
	Quad	20.00		5'118		5'118		21		21	5'097
	Objets mobiliers		108'652			125'175	108'652			108'657	16'518
	Distributeurs à billets (2004)	10.00									
	Distributeurs à billets (2014)	10.00	108'652			108'652	108'652			108'652	
	Distributeurs ePos	10.00		16'523		16'523		5		5	16'518
	Total immobilisations corporelles		13'657'644	97'858		13'755'502	11'930'523	244'718		12'175'241	1'580'262



**Funiculaire Saint-Imier
Mont-Soleil SA
Saint-Imier**

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint relatif
aux comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 2025

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de Funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil SA, Saint-Imier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe) de Funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Forvis Mazars SA

Signed by:

158D944E8DFA47A
Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Signed by:

EC9B0CA72D02408
Valentin Perroud
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 22 avril 2026

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition concernant l'emploi du bénéfice



Elisabethenanlage 25 • Postfach • CH-4002 Basel • T. 061 270 91 70

Funiculaire St-Imier – Mont-Soleil SA
Rue des Roches 31
2610 St-Imier

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. pol.

CEO VVST

T. 061 270 91 87

ina.schneider@vvst.ch
www.vvst.ch

Bâle, 12 mai 2026

VVST – Confirmation d'assurance pour la publication dans le rapport de gestion 2025

Assurance responsabilité civile entreprise pour les entreprises de remontées mécaniques

Contrat no 1026 – Conditions générales d'assurance actuellement en vigueur

Remontées mécaniques pour le transport public

Assurance de base : CHF 10'000'000 par événement assuré.

Assurance complémentaire : CHF 10'000'000 en excédent de CHF 10'000'000 par événement assuré.
Garantie disponible deux fois par année d'assurance.

Le contrat n'est pas limité dans le temps.

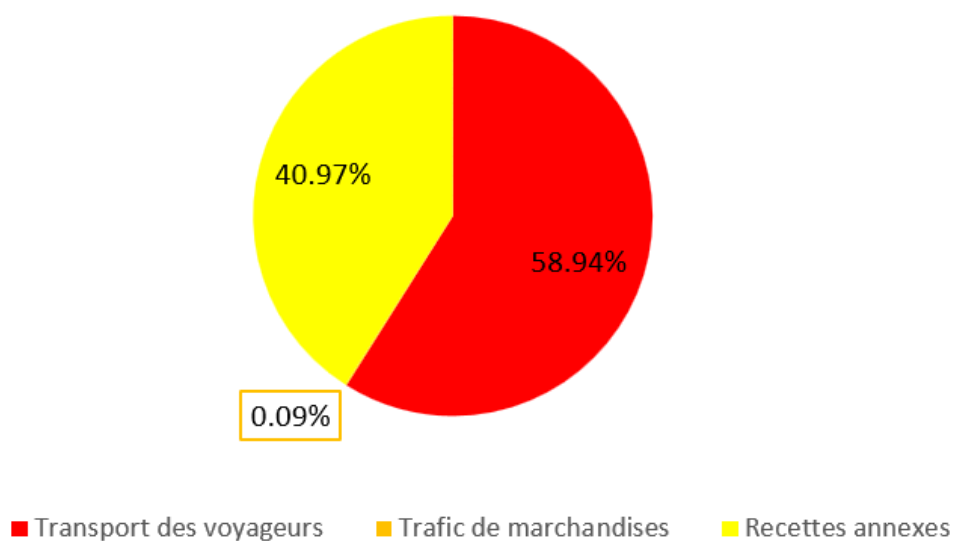
Les conditions générales d'assurance déterminent l'étendue de la couverture. La présente attestation d'assurance ne donne lieu à aucun droit.

VVST

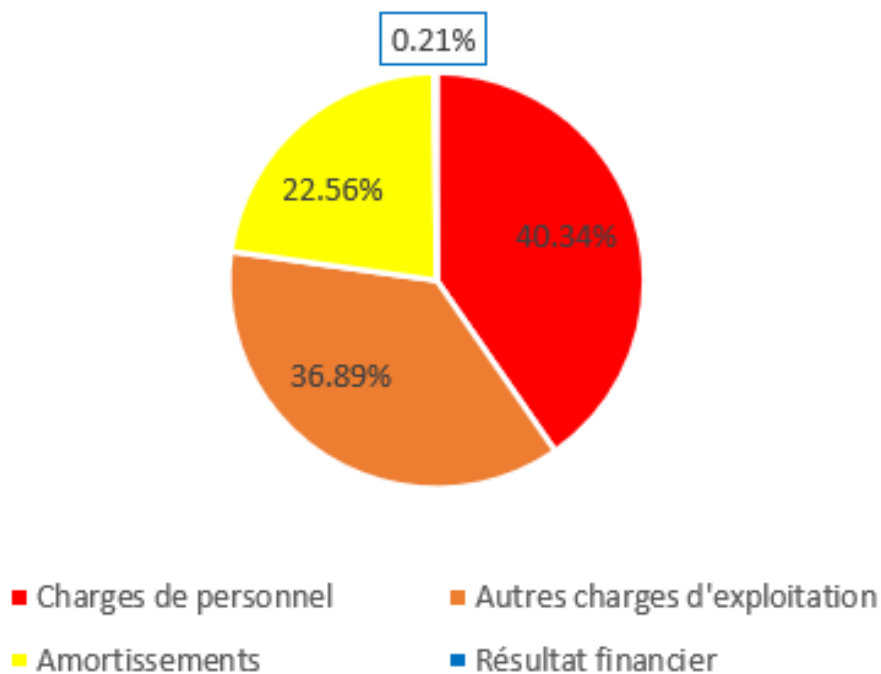
Ina Schneider-Zobel
dipl.rer.pol
CEO VVST

Luzian Rothen
lic.iur
Suppléant CEO VVST

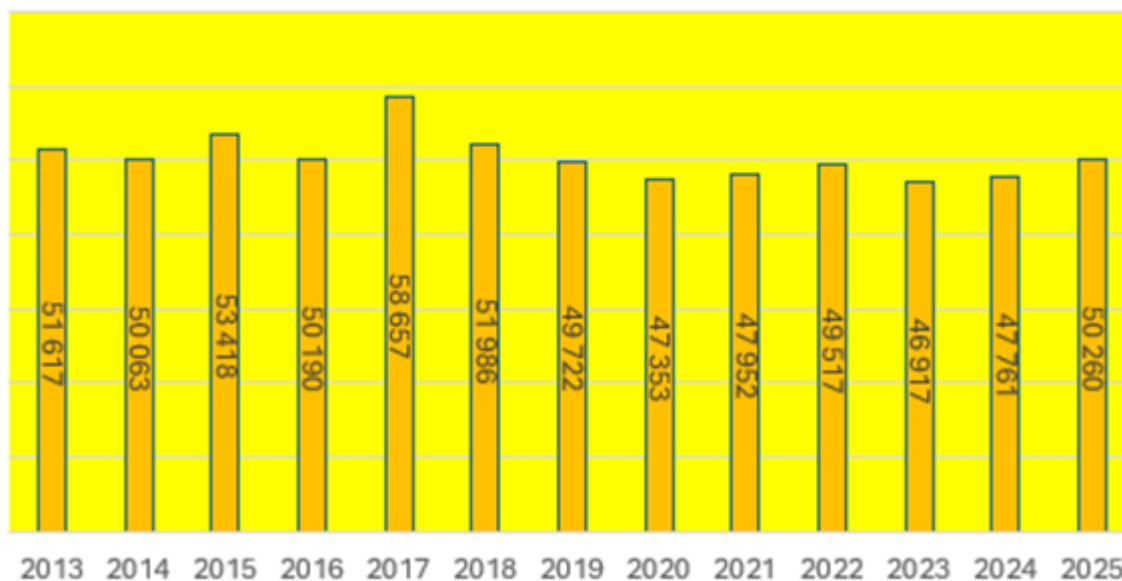
Produits TRV sans les Indemnités



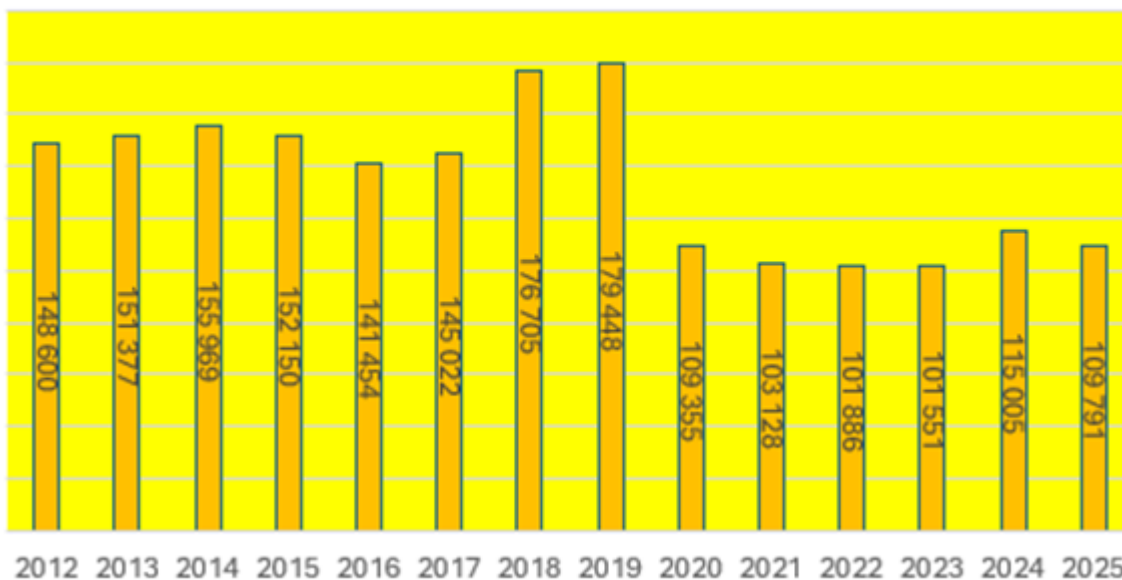
Charges TRV



Transport de voyageurs



Revenu du transport voyageurs



Remerciements à

L'Office des transports publics et de la coordination des transports du canton de Berne

L'Office fédéral des transports

La Commune bourgeoise de Saint-Imier

La Municipalité de Saint-Imier

L'Association des Amis du funiculaire

Tous les partenaires qui soutiennent d'une manière ou d'une autre le funiculaire.

Coordonnées

Funiculaire Saint-Imier–Mont-Soleil SA

Rue des Roches 31

Case postale 102

CH – 2610 Saint-Imier

Tél. +41(0)32 941 25 53

info@funisolaire.ch

www.funisolaire.ch

#funisolaire





Au plaisir de vous accueillir à bord du funiculaire !

